

Remboursement dette accord créancier privé

Par rossifumir1, le 07/10/2014 à 11:46

bonjour

en 3007 j ai été condamné par le tribunal a payer la somme 6000e pour loyer magasin impayé depuis 2007 je donnais 50e/mois sans échéancier mais toujours encaissé par huissier.

debut d année j ai cessé les paiements pour maladie

j ai eu mes comptes bloqués il a 15 jours

j ai déjà versé 3867e depuis 2007 sur 6000e

hors on me demande encore avec les intérêts 5990e

j ai proposé aux créancier un remboursements immédiat avec accord des 2 parties

il me demande 2500e et il cesse les poursuites car ils déjà eu une partie de la somme avec les indemnités ...

a qui et comment dois procéder pour ce règlement dois payer I huissier avec accord des 2 parties ou I avocat du créditeur.

comment être sur qu après accord je serai dépourvu de cette dette?

bien cordialement

Par moisse, le 08/10/2014 à 16:23

Bonsoir,

Vous demandez à l'avocat avec lequel vous êtes en rapport d'établir une transaction selon les modalités dont vous êtes convenus ensemble.

Cette transaction devra contenir tous les éléments permettant la liquidation définitive de l'affaire ainsi qu'un renoncement de part et d'autre à tout recours.

On signe en 2 originaux, on donne le chèque et on classe.